

Vivre à Crespières

Le bulletin municipal

n°51

Mars
Avril
Mai
2022



Les finances communales (p. 3)

Ouverture du coworking (p. 8)

Journée de la transition écologique (p. 12)



Sommaire

Urbanisme	
Nouvelle procédure d'urbanisme....	3
L'enfouissement des réseaux se poursuit à Crespières	3
Finances	
Les finances communales.....	4
Patrimoine	
Gestion et entretien du cimetière ...	9
Economie locale	
Le Coworking de Crespières : ouverture imminente !	10
Olo Studio.....	12
L'agence du Moulin... au cœur de vos projets !	12
L'ange de France	12
Aureglia et Fils, producteur certifié AB : poulets prêts à cuire	13
Vie citoyenne	
Comité Consultatif.....	13
Conseil Municipal des Enfants.....	14
Environnement	
Samedi 7 mai : Journée de la Transition Ecologique à Crespières	16
Concours Village fleuri.....	17
Nouveau service public de la rénovation énergétique des logements....	18
Le PCAET, où en sommes-nous ? ...	18
Nouvelles consignes de tri.....	19
Les arbres remarquables	19
Jeunesse	
Pédibus : l'essayer, c'est l'adopter .	20
Inscription à l'école.....	20
Une seconde micro-crèche.....	21
ALC : les vacances d'Hiver 2022.....	21
Communauté de Communes Gally-Mauldre	
Circuit vélo de la CCGM	21
L'Association « Territoires Partagés Gally Mauldre »	22
Job Win.....	22
Festival Climax 2.0°C.....	22
Centre de vaccination.....	23
Rejoignez GOprog !.....	23
Vie du village	
Retour en images sur.....	24
Fêtes de juin	25
Brocante	26
Associations	
Répar'Café à Crespières.....	26
L'Ecole de Musique de Crespières a besoin de vous !	27
Crespières, village propre	27
Bibliothèque de Crespières	28
Jumelage du Pays de Gallie	28
AIPEC que la fête re..commence ...	29

L'édito du Maire

Chères Crespiéroises, chers Crespiérois,

La toile de la destinée semble tisser un clair obscur d'où le bonheur refuse de sortir.

Le bonheur est l'absence des peines comme la santé est l'absence des maladies dit-on.

Peut-être est-il temps de se rendre compte que nous étions dans une forme de bonheur sans le savoir.

La COVID et maintenant cette guerre à nos portes, nous rappellent à cette dure réalité qu'ont connue nos aïeux dans un passé pas si lointain.

Nous surmonterons de nouveau cette épreuve comme ils ont su le faire.

Vous allez découvrir dans ce nouveau bulletin municipal les résultats financiers 2021 de la commune.

Les commentaires que j'y fais des résultats, par section, sont factuels et ont été vérifiés par la DGFIP. Prenez le temps de vous y attarder, il est autorisé et préconisé en ces temps difficiles d'avoir de bonnes nouvelles.



De nombreuses actualités, projets figurent également dans ce bulletin que vous lirez, je l'espère, avec plaisir.

Bonne lecture.

« La majeure partie du travail des collectivités est consacrée à corriger les effets de la mauvaise gestion des gouvernements. »

Adriano Ballarin

2^{de} édition du Festival BD Gally Mauldre	30
Dynam Jeunes	30
Informations pratiques et administratives	
Elections 2022	31
Etat civil	31
Civox	31
Agenda	32
Collecte des déchets verts.....	32
Consultations juridiques.....	32
La mairie en pratique	32
Prochains conseils municipaux.....	32

Directeur de la publication : A. Ballarin

Comité de relecture et mise en page : Commission Communication

Crédits photos du Presbytère, coworking et jardin : T. de Montesson

Nouvelle procédure d'urbanisme

Depuis le 1^{er} janvier 2022, conformément à la Loi ELAN, le pétitionnaire qui le souhaite (particulier, notaire, architecte, promoteur, etc.) peut désormais déposer en format numérique son dossier d'urbanisme, à l'adresse suivante : urba@crespieres.fr

Afin que votre dossier, déposé par voie dématérialisée, puisse être reçu et traité dans de bonnes conditions, nous vous invitons à intégrer à votre courriel un accusé de réception et un accusé de lecture. Votre dossier devra être envoyé obligatoirement en format .pdf, et ne pas dépasser 10 Mo.

Pour les Certificats d'Urbanisme, Permis de Construire, Déclarations Préalables de travaux, Permis de Démolir, Permis d'Aménager, un accusé de réception vous parviendra sous un délai de 4 jours. En cas de non-réception de cet accusé, vous pouvez considérer que votre dossier

n'a pas été réceptionné et nous vous invitons à renouveler votre envoi.

Votre dossier dématérialisé sera transmis au service instructeur, le Pôle Urbanisme de la Communauté de Communes Gally Mauldre, pour instruction.

Nous vous rappelons que vous avez toujours la possibilité de déposer votre dossier d'autorisation d'urbanisme en format papier en Mairie, en 2 exemplaires uniquement.

Nous vous signalons que l'adresse mail urba@crespieres.fr n'est effective que pour les envois de demande préalable de travaux ou de permis de construire. Pour toute autre demande relative à l'urbanisme, merci de bien vouloir adresser un mail à accueil@crespieres.fr.

Service Urbanisme

L'enfouissement des réseaux se poursuit à Crespières

Entrepris depuis plusieurs années l'enfouissement des réseaux aériens, télécom, électricité et éclairage public continue à se réaliser sur notre territoire.

Les opérations d'enfouissement qui portent sur les réseaux aériens, permettent :

- **De gagner en sécurité** : par son obsolescence, le réseau aérien peut s'avérer dangereux (risque de chutes, courts-circuits, incidents lors de l'élagage des arbres).

- **De gagner en qualité** : ces travaux permettent d'optimiser la qualité de la distribution par la mise en place d'un réseau neuf et souterrain à l'abri des intempéries.

- **D'améliorer l'espace public** : avec la disparition des réseaux aériens, le cadre urbain est embelli. Grâce à la disparition du nombre de poteaux sur les trottoirs, la circulation en sera facilitée.

Cette année, ce sont le Hameau des Flambertins et le stade de Crespières qui ont été concernés.

Au Hameau des Flambertins :

Depuis la maison forestière jusqu'au hameau lui-même, les lignes télécom, électricité et l'éclairage public ont été enterrés.

Une tranchée de plus de 800m a

été réalisée sur le côté gauche de la chaussée pour permettre le passage de l'ensemble des fourreaux.

En remplacement des vieux lampadaires, il a été mis en place des candélabres LED identiques à ceux du village et un réglage usine permet une réduction nocturne après 23 heures.

La fibre tant attendue va pouvoir être installée dans les nouveaux fourreaux, elle est en cours d'installation chez les riverains concernés.

La petite partie restante sur la Route Royale entre les deux stops sera réalisée fin 2022 / début 2023.

Au stade :

L'enfouissement au stade permet de sécuriser l'alimentation électrique des caméras.

Nous sommes partis du chalet des tennis et descendus jusqu'au mur du cimetière.

De cette façon, nous allons pouvoir mettre en place de nouvelles caméras, une dirigée vers la place du cimetière et une vers le cimetière lui-même. A l'avenir, le chalet du tennis pourra être alimenté électriquement et une caméra pourra y être installée.

Et dans le futur, une alimentation sera envisageable vers d'éventuelles nouvelles installations.



Christian Bézard
Pour la Commission Urbanisme

Les finances communales

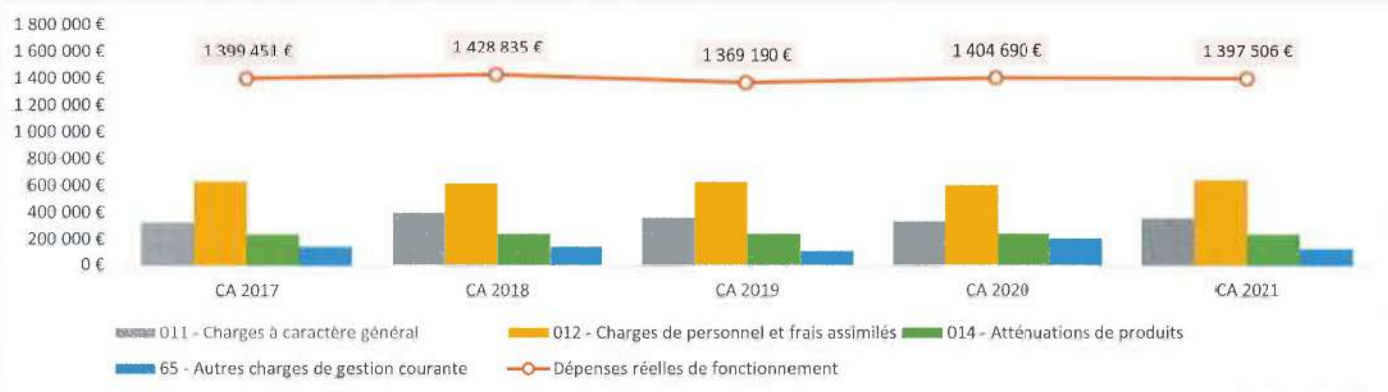
SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2017 - 2021					
	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 407 767	1 438 339	1 405 247	1 412 008	1 408 903
Dépenses réelles de fonctionnement	1 399 451	1 428 835	1 369 190	1 404 690	1 397 506
Charges à caractère général	326 023	394 422	359 300	330 063	358 909
Charges de personnel et frais assimilés	629 726	609 887	623 124	597 554	638 845
Atténuations de produits	237 483	237 483	237 483	239 243	237 483
Autres charges de gestion courante	146 575	142 959	108 841	201 839	129 144
Charges financières	49 411	44 084	39 886	35 991	33 125
Charges exceptionnelles	10 233	0	555	0	0
Dépenses d'ordre de fonctionnement	8 316	9 504	36 058	7 318	11 397
Opé. d'ordre de transfert entre sections	8 316	9 504	36 058	7 318	11 397
Virement à la section d'investissement	165 473	268 886	184 188	206 611	526 837

Sur les cinq dernières années, les **dépenses réelles de fonctionnement** sont restées très stables. Elles n'ont varié que de plus ou moins 2 % et sont, en 2021, légèrement inférieures à celles de 2017, preuve d'une grande rigueur budgétaire. C'est notamment le cas des dépenses de personnel : en 2021, elles n'ont dépassé que de 1,4 % celles de 2017 et sont restées inférieures à celles de 2013 et 2014.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2017 - 2021					
	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 622 375	1 812 256	1 723 016	1 840 368	1 935 740
Recettes réelles de fonctionnement	1 622 375	1 812 256	1 723 016	1 840 368	1 924 343
Atténuations de charges	4 145	9 034	3 335	4 304	8 312
Produits des services, du domaine et ventes diverses	245 830	270 984	199 338	297 591	319 221
Impôts et taxes	1 187 663	1 248 599	1 315 395	1 342 588	1 383 714
Dotations, subventions et participations	142 854	133 964	125 747	125 805	101 944
Autres produits de gestion courante	30 175	57 774	61 318	67 142	83 616
Produits financiers	18	18	20	18	16
Produits exceptionnels	11 691	91 883	17 863	2 921	27 519
Recettes d'ordre de fonctionnement	0	0	0	0	11 397
Opé. d'ordre de transfert entre sections	0	0	0	0	11 397
Virement à la section d'investissement	75 227	69 986	90 000	70 000	70 000

Les **recettes de fonctionnement** sont en progression de 4,4 % par an en moyenne depuis 2017. La fin de l'exonération de deux ans de taxe foncière des constructions récentes et les revenus du patrimoine immobilier communal procurent des recettes nouvelles et pérennes. La disparition de la taxe d'habitation et sa compensation, bloquée au niveau de 2017, n'a pas encore eu d'effet « ciseau » à Crespières, ce qui n'est pas le cas pour des communes de plus en plus nombreuses, contraintes de faire subir aux seuls propriétaires le financement de cette promesse électorale. La **dotation forfaitaire** s'est élevée à 32 656,00€ en baisse de 26,6 % sur l'année précédente et de 87 % par rapport au maximum atteint en 2010 (244 000,00€ environ).



SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2017 - 2021

	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	1 306 737	847 236	936 508	1 207 341	731 975
Dépenses réelles de fonctionnement	1 306 737	847 236	936 508	1 207 341	682 439
Emprunts et dettes assimilées	134 894	125 449	118 857	121 589	64 053
Immobilisations incorporelles	34 745	52 559	43 935	60 042	115 454
Immobilisations corporelles	103 985	126 433	155 306	186 692	98 767
Immobilisations en cours	1 033 113	516 128	595 071	839 018	404 166
Dépenses d'ordre d'investissement	0	26 666	23 340	0	49 536
Opé. d'ordre de transfert entre sections	0	0	23 340	0	11 397
Opérations patrimoniales	0	26 666	0	0	49 536

Les dépenses d'investissement, en forte baisse, n'atteignent que les deux tiers de la moyenne des quatre années précédentes. Comme expliqué lors d'un précédent bulletin, cette baisse est essentiellement due au recours judiciaire qui a bloqué le projet des Mathurins jusqu'en mars 2022. Les dépenses réalisées en 2021 (618 386,00€ correspondent pour l'essentiel à la fin des travaux du triennal voirie et au paiement des soldes sur les différents grands projets (Presbytère, micro-crèche, etc).

RECETTES D'INVESTISSEMENT 2017 - 2021

	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021
RECETTES D'INVESTISSEMENT	2 222 952	1 602 864	1 498 724	746 784	1 047 435
Recettes réelles de fonctionnement	686 912	650 455	707 037	739 466	986 501
Dotations, fonds divers et réserves	585 875	549 647	517 878	532 727	478 713
Subventions d'investissement	87 454	99 940	165 549	202 239	506 807
Emprunts et dettes assimilées	3 700	500	0	4 500	350
Immobilisations corporelles	2 585	368	23 610	0	631
Immobilisations en cours	7 298	0	0	0	0
Recettes d'ordre d'investissement	8 316	36 171	36 058	7 318	60 933
Produits exceptionnels	8 316	9 504	36 058	7 318	11 397
Recettes d'ordre de fonctionnement	0	26 666	0	0	49 536
Virement de la section de fonctionnement	165 473	268 886	184 188	206 611	526 837
Solde d'exécution d'investissement reporté	1 527 724	916 239	755 629	562 216	101 659

Les recettes d'investissement sont en hausse logique par rapport à 2020. Elles intègrent en effet les soldes des subventions (506 807,00€) qui ne peuvent être encaissés qu'après les constats des fins de chantier. Elles s'additionnent aux nouvelles taxes d'aménagement.



ÉPARGNE BRUTE

ÉPARGNE 2017 - 2021

	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021
Recettes réelles de fonctionnement	1 622 375	1 812 256	1 723 016	1 840 368	1 935 740
Evolution %		11,7%	-4,9%	6,8%	5,2%
Dépenses réelles de fonctionnement	1 399 451	1 428 835	1 369 190	1 412 008	1 408 903
Evolution %		2,1%	-4,2%	3,13%	-0,22%
EPARGNE BRUTE	222 924	383 421	353 826	428 360	526 837
Taux EB	13,7%	21,2%	20,5%	23,3%	27,2%
Remboursement capital emprunt	134 894	125 449	118 857	121 589	64 053
Couverture	oui	oui	oui	oui	oui
EPARGNE NETTE	88 030	257 972	234 969	306 771	462 784
Evolution %		193,0%	-8,9%	30,6%	50,9%
TRESORERIE	2 733 774	2 115 769	1 725 613	600 018	1 002 558
Evolution %		-22,6%	-18,4%	-65,2%	67,1%



L'épargne brute de l'année, égale au solde des recettes et dépenses réelles de fonctionnement, atteint 515 439,00€ (26,8 % des recettes) en hausse de 20,3 % par rapport à 2020 (ancien record). Le résultat comptable de fonctionnement intègre le report de 70 000,00€ de résultat 2020 et atteint ainsi 585 439,00 €.

La performance la plus remarquable est l'épargne nette, en hausse de 47 % sur 2020, grâce à la hausse du résultat de fonctionnement et à la baisse de 47% des annuités de remboursement des emprunts (capitaux).

En résumé :

- Les meilleurs résultats depuis toujours ;
- Une trésorerie de 1 002 558,00€ au 31/12/2021, équivalente à 71% d'une année de budget de fonctionnement ;
- Une bonne santé financière qui nous permettra de réaliser nos prochains grands projets : MPS (Maison Pluridisciplinaire de Santé), Parc du Château, deuxième micro-crèche, nouveau triennal de voirie, etc ;
- L'endettement de 957 840,00€ est en baisse continue (-58% depuis 2015) ;
- Une annuité de remboursement par habitant qui passe de 93,00€ à 57,00€ de 2020 à 2021 ;
- Une capacité de remboursement de la dette de 1,8 année, sachant que l'Etat considère que la commune est en danger à partir de 12 années ;
- La stabilité des taux fiscaux communaux depuis leur baisse en 2016. Il en sera de même en 2022. La seule augmentation des impôts locaux tient aux bases foncières, +3,4% à l'initiative de l'Etat, - effort concentré sur les seuls propriétaires (taxe foncière).

Adriano Ballarin, Maire

Gestion et entretien de notre cimetière

Gestion des sépultures

Actuellement, le cimetière est composé de 477 concessions réparties sur 6 carrés et d'un columbarium de 24 places qui est occupé par 16 urnes.

Pour assurer la bonne pérennité de notre cimetière dans sa configuration actuelle, il est indispensable de gérer les concessions en état d'abandon.

Nous avons donc initié, il y a maintenant 4 ans, une procédure administrative de **reprise des concessions en état d'abandon** et/ou arrivées à échéances, et dont les descendants n'ont pas fait de retour, suite à nos différents courriers.

Nous avons retenu, pour débiter cette opération, le carré A qui était le plus endommagé.

Le PV constatant l'état d'abandon est en ligne sur le site de la mairie <http://crespieres.fr/demarches-fune-raires>

Après avoir reçu plusieurs propositions, l'entreprise REBITEC a été choisie, étant spécialisée dans la reprise de concessions et l'entretien des cimetières.

Le relevage a débuté le 13 janvier et a duré une quinzaine de jours.

Cela a consisté en l'évacuation des monuments et gravats, l'exhumation, l'enlèvement des restes humains et leur mise en reliquaire dans le monument dédié au fond du cimetière.

Ce sont 21 tombes qui ont ainsi été relevées sur 23 prévues au départ, deux étant trop proches d'un monument menaçant de s'enfoncer.

20 reliquaires ont été placés dans le bâtiment consacré.

A ce jour, il est envisagé de faire un inventaire exhaustif, sur l'ensemble du cimetière, des concessions arrivées à terme et d'entreprendre les démarches administratives pour une nouvelle série de relevages dans les 3 ou 4 ans.



En ce qui concerne les columbariums, ceux-ci étant déjà occupés aux trois-quarts, nous avons décidé d'en mettre en place un columbarium supplémentaire sur le même modèle.

Il comporte 28 cases et est positionné au fond du cimetière à côté de l'ossuaire. Ensuite, un aménagement végétalisé viendra prendre place pour diminuer l'effet minéral.



Entretien de deux sépultures particulières

Celle du 1^{er} maire de Crespières

Ce monument pyramidal, composé d'une pierre tombale et d'une grande stèle, a grand besoin d'être entretenu pour retrouver son état d'origine. La pierre est sale, couverte de champignons et d'algues. La porte est dégonflée et la grille est rouillée. L'arbre situé derrière a besoin d'être élagué.

Celle d'un militaire de la dernière guerre dont le nom figure sur la stèle de la mairie.

Cette sépulture est composée d'une dalle, d'un entourage et d'une stèle, le tout en pierre calcaire. Une croix ouvragée en métal supplante la stèle. La pierre est sale couverte de mousse et de champignons. La croix est très rouillée.

Nous allons entreprendre dans les prochains mois le début de cet entretien.

Christian Bézard

Pour la Commission Patrimoine,
Cimetière



Le Coworking de Crespières : ouverture imminente !



Le travail en espace partagé dit «Coworking», encore inconnu il y a cinq ans, est passé en peu de temps du phénomène de mode à une forme de travail alternative bien intégrée à tous les niveaux de la société.

Pourquoi perdre deux heures par jour dans les transports et s'enfermer dans un bureau pour exécuter des tâches derrière un ordinateur alors que l'on peut le faire un **espace de coworking** près de chez soi et dans un cadre idéal ?

Un espace partagé est souvent défini comme une solution idéale pour travailler « seul ensemble » : toute la logique du coworking.

Vous habitez Crespières, Davron ou Herbeville ?

Vous êtes salarié en télétravail, auto-entrepreneur, freelance, indépendant, artiste, consultant, formateur ou tout autre acteur qui dynamise son activité localement ?

Vous voulez sortir de chez vous pour rencontrer d'autres Crespiérois tout en travaillant dans un environnement chaleureux et professionnel ?

Ou tout simplement, vous cherchez un endroit un peu plus accueillant que la table de votre salon ou le restaurant pour recevoir vos clients ?

Devenez coworker au Presbytère de Crespières !

L'ouverture officielle aura lieu en avril et vous êtes les bienvenus pour venir nous rendre visite si vous êtes intéressés par ce lieu.

Au 1^{er} étage, le Coworking, où nous avons des formules adaptées à tous vos besoins, en nomade ou en permanent, en ponctuel ou en régulier. Des bureaux designs et fonctionnels, un espace cuisine pour profiter d'un thé ou d'un café, un espace détente avec canapés, le tout donnant sur le magnifique jardin de curé. Un environnement professionnel idéal en plein centre de votre village accessible à pied !

Au RDC, vous pourrez aussi louer 3 salles de réunions toutes équipées en fonction de vos besoins.



Les 7 bonnes raisons d'intégrer l'espace de travail partagé au Presbytère de Crespières ?

- **Ne pas (plus) passer ses journées seul(e)** - Humainement, être isolé toute la journée peut être difficile à gérer. Professionnellement aussi : rester chez soi n'est certainement pas un moteur de rencontres et d'opportunités. Devenir coworker à Crespières permet d'échanger avec d'autres personnes à côté de chez vous, de déjeuner avec eux, de créer des opportunités business.

- **Séparer sa vie professionnelle de sa vie personnelle** - Vivre et travailler au même endroit n'est pas toujours une bonne idée. Toujours un pied au travail, toujours un pied à la maison. Parfois difficile de se concentrer sur ses tâches professionnelles ou de déconnecter avec ses proches. Le coworking offre la possibilité de vraiment mieux segmenter ces deux univers. Vous y rencontrez des personnes qui exercent d'autres métiers. Vous bénéficiez ainsi de ce partage de compétences, qui ne peut être qu'enrichissant pour votre travail.

- **Rencontrer de nouvelles personnes** - Le coworking, c'est aussi du networking. Dans ces tiers lieux, vous partagez vos journées avec d'autres Crespiérois, que vous ne rencontreriez jamais.

- **Flexibilité et économie** - Un espace de coworking permet, par-dessus tout, de mutualiser des infrastructures. Louer seul un bureau privé coûte très cher. Prendre un abonnement dans un espace partagé, beaucoup moins.

- **Recevoir ses clients dans un endroit convivial** - Vous n'avez pas les fonds pour louer une salle de réunion ? Recevoir vos clients chez vous paraît impensable ? Du coup, vous enchaînez un peu les rendez-vous au café du coin ?

Le Coworking de Crespières vous permet d'avoir accès à des salles de réunion ou à un bureau fermé pour recevoir vos rendez-vous ou organiser vos réunions dans un cadre unique. Un vrai plus en terme de professionnalisme !

- **Se stimuler les uns les autres** - Quand on travaille chez soi, la motivation peut parfois laisser à désirer. Se retrouver dans un vrai cadre de travail, avec des collègues – même si vous ne travaillez pas sur les mêmes sujets – s'avère plus motivant.

- **Bénéficier des ressources et du matériel pro de l'espace** - En plus de bénéficier d'un espace mutualisé, vous avez accès à ses ressources comme une photocopieuse, une connexion internet, des espaces de rangement, une cuisine.

Plus d'info : le-presbytere-crespieres.fr



Espace Coworking - 1 ^{er} étage		
1 ^{er} étage, OPEN SPACE		Tarifs
Ponctuel	Nomade single 1h	5€
	Nomade single 1/2 journée	15€
	Nomade single carnet 1 jour	24€
	Nomade single carnet 10 jours (validité 3 mois)	220€
Régulier	Temps partiel 5 jours par mois	90€
	Temps partiel 10 jours par mois	150€
1 ^{er} étage, un BUREAU fermé		Tarifs/mois
Permanent (engagement 6 mois)	Bureau privatif pour 1 personne	350€
	Bureau privatif pour 2 personnes	450€
	Domiciliation	30€
	Casiers (non permanents)	20€
Locations pour entreprises, salles de réunion - Rez-de-Chaussée		
Petite salle (max 8 personnes)	Salle de réunion 2h	100€
	Salle de réunion 1/2 journée (8h30 - 12h30 ou 14h - 18h)	200€
	Salle de réunion journée complète	350€
	Option utilisation cuisine	25€
Moyenne salle (max 12 personnes)	Salle de réunion 1/2 journée (8h30 - 12h30 ou 14h - 18h)	250€
	Salle de réunion journée complète	400€
	Option utilisation cuisine	25€
Grande salle (max 20 personnes)	Salle de réunion 1/2 journée (8h30 - 12h30 ou 14h - 18h)	350€
	Salle de réunion journée complète	500€
	Option utilisation cuisine	25€
	Caution appareil : TV (petite salle), Vidéo projection (moyenne et grande salles)	500€

Olivier Chemin

Pour la Commission Economie Locale

OLO Studio

OLO Studio est un studio sportif offrant une approche ludique, adaptée aux besoins et niveaux de chacun.

Les 3 coachs, Manuel, Frantz et Lou-Elie, chacun expert dans leur discipline, proposent plusieurs types de cours dans une **ambiance conviviale** :

- Circuit training,
- Renforcement musculaire,
- Boxe,
- Stretching,
- Mobilité,
- Gym douce ...

Et pour des objectifs plus spécifiques, des **coachings individuels** sont aussi proposés.

Une **séance d'essai vous est offerte** pour découvrir le Studio.



OLO Studio

Chemin aux Boeufs
78121 Crespières
(anciennement Commandant Costaud)

olostudio78@gmail.com
06 50 76 66 05

Instagram : [olo_studio78](#)
Facebook : Olo Studio

L'agence du Moulin... au cœur de vos projets !

Après avoir travaillé dans des agences immobilières renommées de l'Ouest parisien durant 15 ans, l'opportunité de reprendre cette unique agence située au centre du village, m'a été donnée.

L'agence du Moulin existe depuis 30 ans. Il me paraissait important de la conserver et de préserver cette image d'agence familiale qui participe au dynamisme de Crespières.

C'est un véritable challenge, cepen-

dant le contact direct avec la clientèle me semble primordial.

De plus, je suis Crespiéroise depuis 27 ans, j'aime mon village et je connais parfaitement l'immobilier de la région.

N'hésitez pas à pousser la porte de l'agence ; je saurai vous accompagner dans votre projet (Estimations gratuites – Locations – ventes) .

Au plaisir de vous rencontrer.

Christine Mademba-Sy



AGENCE DU MOULIN
Crespières

AGENCE DU MOULIN

2 rue de Moncel
78121 Crespières

Tel : 01 30 54 90 05

www.moulindecrespieres.com

L'ange de France



Nereida Lange est une architecte d'intérieur d'origine portoricaine installée à Crespières. Elle a étudié le design d'intérieur à la Parsons School of Design de New York, suivie d'une

maîtrise en architecture à l'Université catholique de Washington D.C.

Depuis 2001, elle collabore avec Volume Architectes, un cabinet d'architectes basé à Rouen en Normandie, sur des projets privés et publics.

Passionnée par la restauration, elle accepte volontiers tout défi d'adapter les bâtiments anciens à un usage moderne. Sous son œil attentif, des poutres séculaires deviennent de nouvelles ouvertures et des objets anciens intègrent le décor sans surcharger l'espace de vie.

Lange
de France

Architecture & Intérieur

langedefrance.com

langedefrance@hotmail.com

06 32 55 87 08

Aureglia et Fils, producteur certifié AB : poulets prêts à cuire

A partir du mois de mai, nous vous proposerons des poulets prêts à cuire - race cou nu du Forez. Durée d'élevage 100 jours minimum. Plein air complet.

Nous vendons également des légumes de saison et des oeufs extra frais.

Les commandes et les demandes de renseignements sont à adresser à joel.aureglia@outlook.fr

Point de vente à la ferme tous les samedis sur la RD 307, borne Km 27 en direction de Mareil-sur-Mauldre.

VIE CITOYENNE

Le Comité Consultatif de Crespières

Le comité consultatif est composé de volontaires provenant d'un collège d'habitants de Crespières, d'associations, de professionnels (agriculteurs, commerçants) et d'élus.

Par délibération du 21/09/2020, le Conseil Municipal crée son premier Comité Consultatif "Notre avenir, ensemble" pour connaître les préoccupations de la population de Crespières dans sa diversité et profiter de l'expertise de la société civile.

Son rôle est d'accompagner le Conseil Municipal sur les projets, les étudie, recherche des solutions adaptées et formule des propositions qui sont ensuite analysées par le Conseil Municipal sous l'autorité du Maire afin d'en mesurer la faisabilité.

Les membres du Comité se réunissent tous les trois mois selon l'importance des sujets et des informations à connaître.

Chaque séance est composée en général d'une première partie communication et d'une seconde consacrée aux projets.

La première réunion s'est déroulée le 12 décembre 2020 avec comme objectif de faire connaissance et de poser les bases d'une coopération dans l'intérêt de la collectivité.

La deuxième réunion du Comité a eu lieu en janvier 2021, les sujets majeurs évoqués ont concerné Yvelines Fibre et les fournisseurs d'accès à

Internet en charge du raccordement des foyers intéressés.

Durant la réunion, les actions possibles sur le sujet mobilité ont été évoquées (transports collectifs, co-voiturage, sécurité des piétons, vélos ainsi que la circulation des voitures).

Différentes présentations se sont déroulées pour informer les membres du Comité sur le fonctionnement du SIEED, du traitement des déchets mais également du PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial) mené par la Communauté de Communes de Gally Mauldre avec la mise en place d'actions et de 6 ateliers autour des thèmes suivants : Agriculture & Espaces naturels, Economie locale, Habitat, Mobilité, Consommation & Alimentation et Energies renouvelables.

Les réunions suivantes en 2021 ainsi que la dernière en date du 5 février 2022 ont permis d'échanger sur de nombreux sujets et projets autour de l'environnement et du cadre de vie : **réhabilitation du château de Sautour et de son parc**, construction de la maison intergénérationnelle, l'aménagement du domaine de la Favrière sur la zone des Mathurins et de la maison médicale.

Pour exemple, lors de cette dernière réunion, l'équipe désignée du Comité Consultatif a fait une présentation concernant des propositions d'aménagement suite à un questionnaire envoyé à une centaine de familles Crespiéroises.

Les souhaits majeurs concernant l'aménagement du parc du Château sont que celui-ci devienne un lieu de promenade, de détente pouvant accueillir des événements festifs et associatifs et la possibilité d'avoir des zones pédagogiques avec un parcours botanique.

Concernant l'aspect paysager, il est important de valoriser les grands arbres, l'aménagement du bassin, un espace détente avec la possibilité d'observer la faune et flore afin de rendre visible la diversité des espèces animales et végétales locales. Ce lieu sera ouvert à tous en journée et clos la nuit.

Par ailleurs, ce parc sera couplé à une deuxième entité face à l'entrée de l'école avec une destination différente mais complémentaire : aires de jeux, sport et parking.

Michel Oddos

Pour la Comité Consultatif



Quelques visuels présentés en séance

Photographies non contractuelles

Visite du Sénat, de l'Assemblée Nationale et du Conseil Départemental par le CME

Suite à des courriers écrits par les jeunes conseillers municipaux, nous avons eu la chance d'aller visiter le Sénat, l'Assemblée Nationale et le Conseil Départemental.

Echanges avec des Conseillers municipaux enfants : Clara, Scarlett, Adam et Thomas

Qu'est-ce que l'Assemblée Nationale ?



C'est la première chambre du Parlement où sont votées des Lois.

Elle est composée de 577 députés, élus pour 5 ans, lors des élections législatives.

Les députés examinent les projets de lois reçus du Gouvernement. Ils peuvent modifier certains passages et apporter des précisions. On appelle ces modifications des « amendements »

A quoi sert-elle et en quoi cela peut impacter votre quotidien ?

Le député de notre circonscription peut poser des questions au Gouvernement, il est donc porteur de paroles des habitants.

Qu'est-ce que le Sénat ?



C'est la deuxième chambre du Parlement où sont examinées et validées des lois.

Il est composé de 348 sénateurs, élus pour 6 ans par des « grands électeurs » comme les maires.

Les sénateurs examinent les projets de lois que l'Assemblée Nationale leur soumet. Ils peuvent également déposer des propositions de loi.

Les sénateurs contrôlent aussi l'action du Gouvernement et vérifient que les lois votées sont bien appliquées.



Quelle est son importance dans votre vie de tous les jours ?

Elle décide des lois pour améliorer le vivre ensemble.

Le Sénat est le représentant des collectivités territoriales de la République, c'est donc lui qui représente les communes, donc nous.

Qu'est-ce que le Conseil Départemental ?



Le Conseil Départemental mène les politiques qui lui sont confiées par l'Etat et notamment la politique sociale : attribution de l'aide aux personnes sans emploi (RSA), protection de l'enfance, aide aux personnes en situation de handicap...

Il s'occupe également des collèges et d'un grand nombre de routes.

Quelles sont les missions qui peuvent être en lien avec vous ?

Il a comme mission d'accompagner et soutenir les communes et intercommunalités et plus particulièrement celles qui se situent en milieu rural, donc notre beau village.

Qu'est-ce qui vous a plu dans toutes ces visites ?

Thomas : J'ai bien aimé le passage secret et la Salle du livre d'or au Sénat parce que j'ai trouvé que les pein-

tures étaient très jolies. J'ai bien aimé le fauteuil du Président de l'Assemblée Nationale qui pèse 100 kilos et est fabriqué d'or et de tissu.

Adam : J'ai tout aimé mais j'ai beaucoup aimé le Sénat, c'était super beau et très grand.

Clara et Scarlett : Nous avons beaucoup apprécié le Sénat, c'est un lieu majestueux, du doré, des fauteuils magnifiques, des passages secrets et un passe « message » d'un autre temps ; nous avons été impressionné par la bibliothèque avec ses 70 000 ouvrages et les boîtes aux lettres des députés ; notre visite au Conseil Départemental a été un chef d'œuvre, nous avons été reçu comme des « rois et reines », nous avons rencontré Monsieur Bédier qui nous a accordé un entretien puis nous avons profité d'un superbe buffet dans le salon des Aigles.



« C'est avec plaisir que j'ai accueilli aujourd'hui le Conseil municipal des enfants de Crespières qui m'avait adressé un courrier pour découvrir l'Hôtel du département des Yvelines. Échanges passionnants autour de la citoyenneté et des missions du Conseil départemental.

De belles perspectives sont à venir pour cette jeunesse engagée et sensibilisée à l'action publique ! C'est rassurant et indispensable pour faire vivre notre démocratie, à l'échelle nationale ainsi que dans nos instances locales. »

Pierre Bédier,
Président du Conseil Départemental

Les projets du Conseil Municipal des Enfants

Les enfants du CME se sont réunis en séances de travail pour définir et développer les projets issus de leurs programmes et idées. **Pour 2022, ils souhaitent :**

- **Créer une Ludothèque.** Elle sera installée dans l'ancienne bibliothèque de l'école, en dessous de l'école de musique. Un appel aux dons de jeux va être lancé. La première date retenue de collecte est le dimanche 10 avril à la Mairie (1er tour des élections présidentielles).

- **Proposer un stage de cirque,** pendant les vacances d'octobre, où seront accueillis un groupe de 4-6 ans en matinée et un groupe de 6-10 ans en après-midi.

- **Organiser une course d'orientation** dans le village au mois de septembre.

- **Couvrir le city stade avec un filet de toit.** Ce projet sera réalisé sous réserve de subvention pour couvrir une partie de son financement.

Les conseillers ont aussi à cœur de réfléchir à comment mieux sécuriser l'accès à l'école. La meilleure solution reste de diminuer le nombre de voitures, et pour cela, il y a notamment le pédibus.

Enfin, les enfants du CME ont fait le triste constat et sont agacés par la multitude de déjections canines présentes sur les trottoirs, allées et espaces verts de notre village. Ils préparent donc une grande campagne de communication contre les « déjections des chiens ». Il est, en effet, de plus en plus difficile de circuler dans Crespières sans mettre les pieds dans une « crotte de chien », alors : **« tant que nos chiens ne savent pas aller sur des toilettes, soyons civilisés et ramassons ! »**



Myriam Guilmet
Conseillère municipale,
Référente du CME

Samedi 7 mai : Journée de la Transition Ecologique à Crespières

Contre le dérèglement climatique et ses conséquences, nous pourrions être tentés de baisser les bras face à l'ampleur de la tâche. Pourtant, s'il est vrai que les actions individuelles ne suffiront pas, elles constituent assurément une part importante de la solution. Peut-être connaissez-vous la légende amérindienne du colibri :

Un jour, dit la légende, il y eut un immense incendie de forêt.

Tous les animaux terrifiés, atterrés, observaient impuissants le désastre qui s'étendait sous leurs yeux,

Seul le petit colibri s'activait, allant chercher quelques gouttes avec son bec pour les jeter sur le feu.

Après un moment, le tatou, agacé par cette agitation qui lui semblait dérisoire, lui dit :

« Colibri ! Tu n'es pas fou ? Ce n'est pas avec ces gouttes d'eau que tu vas éteindre le feu ! »

Et le colibri lui répondit : « Je le sais, mais je fais ma part. »

En modifiant un peu nos comportements, nous faisons partie de la solution et pouvons contribuer à créer un élan plus vaste.

Mais quoi faire et comment ?

En collaboration avec des associations locales (la LVDD, Énergies solidaires,...) l'équipe municipale prépare un ensemble d'ateliers pour vous aider à comprendre et agir à votre échelle : réduire son empreinte carbone (Atelier 2 tonnes, Fresque du Climat), consommer moins d'énergie dans son logement (France Rénov')...

Vous pourrez aussi contribuer à la préservation de la biodiversité en échangeant vos plants et semis dans le cadre du **Troc des Plantes**.

Plus d'informations à venir sur le programme détaillé et les modalités d'inscription :

Si ce n'est pas déjà fait, inscrivez-vous à la lettre d'information électronique (à partir du site internet de la municipalité de Crespières) et surveillez votre boîte mail.

Autre canal d'information : la page Facebook Vivre à Crespières.

A bientôt !

Samedi 7 mai 2022

Journée festive de la Transition écologique à Crespières

Au programme, le matin :

- ☛ Réduire sa consommation d'énergie dans sa maison (10h - 11h)
Conférence au Presbytère
- ☛ (Presque) zéro déchets chez soi (11h - 12h)
Conférence au Presbytère
- ☛ Stand Répar'vélo (10h - 12h)
Venez avec votre vélo. Esplanade de la mairie
- ☛ Troc des plantes et des graines (10h - 12h)
Esplanade de la mairie
- ☛ Fresque du climat (9h30 - 12h30)
Inscription obligatoire ^(*). Maison des Associations

L'après-midi :

- ☛ Atelier 2 tonnes (15h - 17h30)
Inscription obligatoire ^(*). Maison des Associations
- ☛ Stand Répar'vélo (14h - 16h)
Venez avec votre vélo. Esplanade de la mairie
- ☛ Stand France Rénov' (14h - 17h)
Maison des Associations Roland Piffoud

Vente de produits locaux et petite restauration

Plus de détails sur ce programme sur crespieres.fr

^(*) Inscription sur <https://lavitinedudeveloppementdurable.org/festival-climax-2022> (nombre de places limité)

Mairie de Crespières

Laurence Rousselet
Pour la Commission
Développement Durable
Environnement Mobilités

Concours Village fleuri

Pour la troisième année, notre village a participé au concours des Villes et Villages fleuris du Département des Yvelines. Après la visite du jury en septembre, celui-ci c'est réuni le 23 novembre 2021 pour délibérer. Une nouvelle fois Crespières a été récompensé avec l'**attribution de 4 prix** :

- Le **Trophée « Nature en ville »** particulièrement pour nos sentes, trottoirs et pieds de murs fleuris et la mise en valeur de l'environnement du lavoir

- Le **Trophée « Cœur de ville et sa mairie fleurie »** pour notre place de la mairie, le jardin du presbytère son aménagement, son fleurissement et ses plantations

- Le **Prix de la Société d'horticulture** pour le choix méticuleux des essences d'arbres et l'harmonie entre les plantes vivaces, les bulbes et les annuelles pour assurer un fleurissement le plus prolongé possible en respectant les espèces de notre région

- **Attribution d'un 5^{ème} pétale** qui va nous permettre dès l'an prochain, de candidater **au concours des Villes et Villages fleuris de la Région Ile de France** pour l'obtention des « fleurs »

Le jury régional est attendu au courant du mois de **juillet 2022**, mais toute l'équipe technique est déjà à l'œuvre pour nous permettre d'atteindre la reconnaissance que nous méritons. Avec Christian Bezard, nous avons rencontré début mars un responsable du concours régional pour qu'il nous aide à définir nos objectifs et les moyens d'y arriver malgré une équipe technique très restreinte.



L'**engagement** de tous les habitants est fondamental pour encourager l'amélioration de l'environnement de notre village, de nos rues, de nos pieds de murs. Aussi, nous allons poursuivre cette année la **distribution gratuite** par la mairie, de sachets de graines de vivaces. Vous pourrez les récupérer à l'accueil de la mairie en y laissant vos noms et adresse. Nous comptons ensuite sur vous pour arracher pissenlits et autres mauvaises herbes de vos devants de maison et pieds de murs, pour les remplacer par ces graines de soucis, nigelles et autres vivaces dans la limite des stocks disponibles.

C'est tous ensemble que nous arriverons à faire de Crespières un village encore plus beau et plus accueillant que beaucoup nous envient !

Agnès Tabary

Pour la Commission DDEM



Un nouveau service public de la rénovation énergétique des logements au 1^{er} janvier 2022



Vous avez un projet de rénovation énergétique (Isolation des combles, changement de fenêtres, installation d'une pompe à chaleur et autres types de travaux pour améliorer la performance énergétique de votre habitat)

Ou un projet de réhabilitation ou d'adaptation de votre logement (Accessibilité handicap, adaptation vieillesse, reprise du bâti)

Vous ne savez pas comment vous y prendre ?

Vous êtes excédé par le démarchage téléphonique et les promesses mirobolantes ?

Avant de vous lancer, contactez le **conseiller France Rénov'** le plus proche de chez vous (via le numéro

de téléphone national unique dédié 0 808 800 700 ou le site web <https://france-renov.gouv.fr/>) et profitez **gratuitement** de ses conseils personnalisés pour mener à bien votre projet.

L'agence dont dépend Crespières est **Energies Solidaires** à Carrières-sous-Poissy joignable par mail contact@energies-solidaires.org ou par téléphone du lundi au vendredi de 9h00 à 13h et de 14h à 17h au 01 39 70 23 06

Les conseillers techniques délivrent un **conseil** qualitatif, **indépendant**, gratuit et adapté à vos besoins. Les conseillers ne sont pas des commerciaux et n'ont rien à vendre. Ils sont là pour répondre à vos questions liées à votre facture d'énergie, aux différents dispositifs d'aides financières (MaPrimeRénov, ...), au choix des isolants, aux types de chauffage.

Sur le site france-renov.gouv.fr, un annuaire en ligne vous permet **de trouver rapidement un professionnel RGE** « Reconnu Garant de l'Environnement » ou un architecte référencé, proches de chez vous.

Les professionnels RGE ont suivi une formation et s'engagent à respecter une charte de qualité. **Faire appel à l'un d'entre eux est obligatoire pour bénéficier d'aides financières.**

N'hésitez pas à demander plusieurs devis à titre de comparaison.

🔍 : Lorsque sur le site France Rénov' on vous demande de renseigner votre code postal, pensez à sélectionner votre ville dans le menu déroulant.

Vous trouverez aussi sur la plateforme France Rénov' un outil de simulation permettant d'**identifier les aides financières disponibles.**

Par ailleurs, n'hésitez pas à visiter le site <https://energies-solidaires.org/> et à vous inscrire à aux animations (ateliers, webinaires, ...) organisées par Energies solidaires : <http://energies-solidaires.org/inscriptions-aux-animations/>

Laurence Rousselet
Pour la Commission DDEM

Le PCAET, où en sommes-nous ?

Depuis le début de l'année 2021, la Communauté de Communes Gally-Mauldre (CCGM) est engagée dans l'élaboration de son **Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)** afin de coconstruire, à l'horizon 2030, un projet de développement durable au service de ses 11 communes. Cette démarche mobilise l'action des citoyens, associations, professionnels, administrations et élus du territoire sur des thématiques aussi diverses que l'économie locale, l'habitat, la mobilité, l'agriculture ou l'énergie.

Dans quel calendrier s'inscrit ce programme ?

- Avril 2021 : **lancement et diagnostic Climat-Air-Energie**, état des lieux et potentiels en concertation avec les élus du territoire

- Mai 2021 : **sensibilisation et mobilisation des acteurs du territoire** grâce à des réunions d'échanges comme celle du 25 mai 2021

- Juin 2021 : **partage du diagnostic** lors d'un atelier participatif le 9 juin 2021

- Octobre 2021 : **concertation et stratégie territoriale avec les élus communautaires**

- Novembre 2021 – Février 2022 : construction et stratégie territoriale d'un **programme d'actions et d'outils de suivi**. Le Forum public du 13 décembre 2021 a lancé cette nouvelle étape. Les acteurs institutionnels, élus, associations, entreprises du territoire ont été conviés à une journée de réflexion le 17 février 2022 pour préfigurer des scénarii prospectifs à la fois crédibles et ambitieux.

- Mars 2022 : **finalisation et vote du PCAET** par les élus du conseil communautaire

- Printemps-été 2022 : **validation du plan par l'Etat.**

Laurence Rousselet
Pour la Commission DDEM

Les nouvelles consignes de tri du SIEED

Comme vous en avez été informés, le SIEED, syndicat en charge du traitement des déchets sur notre Intercommunalité, a fait évoluer ses consignes de tri au 1^{er} janvier 2022.

Simplification du tri des déchets :

Les consignes de tri sont simplifiées pour permettre aux habitants de mettre **tous les emballages dans le bac de tri (couvercle jaune)**

L'extension de ces consignes, organisée par la loi, répond à deux objectifs :

- Un geste de **tri facilité** pour lever les doutes, exprimés par 4 français sur 5 au moment de trier leurs emballages,

- Une massification des emballages collectés pour faciliter la mise en place de **solutions industrielles de traitement**.

Quelques recommandations :

• Poubelle de tri (couvercle jaune)

Pour tous les emballages y compris ceux en plastique et en métal qui n'étaient pas recyclés jusqu'alors : films, pots, barquettes, tubes, sachets, etc ... et toujours papiers et cartons.

🗑️ : Jetez vos emballages **en vrac** et non regroupés dans un sac

🗑️ : **N'empilez pas** les emballages les uns dans les autres

🗑️ : **Inutile de laver !** il suffit de bien vider

• Poubelle déchets ménagers (couvercle vert)

Ne recueille plus que les déchets **alimentaires**, les déchets **d'hygiène** (couches, lingettes, mouchoirs, éponges, ...), les petits **objets usagés** (brosse à dent, ...) et la **vaisselle** en verre et en porcelaine.

• Conteneur à verre (près du cimetière)

Pour tous les **emballages en verre (bouteilles, bocaux)**

Cette nouvelle pratique sera peut-être l'occasion de prendre conscience du volume très important des emballages dans nos déchets ménagers. Pourquoi alors ne pas changer petit à petit nos habitudes : acheter en vrac, préférer les contenants rechargeables... ?

• Conteneur marron

Pour les **déchets végétaux**, les sacs à déchets verts en papier sont dorénavant **proscrits**.

La poubelle que vous avez reçue est « pucée » pour à terme, permettre un relevé précis du tonnage par habitant.

C'est peut-être le moment de se mettre au mulching ! Cela consiste à tondre sans ramassage, en broyant finement l'herbe pendant la tonte.

Les petits branchages de **moins de 5 cm** de diamètre pourront être déposés en petits fagots à côté de la poubelle marron.

En revanche les branchages de **plus de 5 cm de diamètre** devront être apportés **en déchetterie**.

Encombrants

Le ramassage des encombrants ne se fera plus que **sur rendez-vous** à raison de **2 passages maximum par an** et par adresse, pour un volume annuel maximum de 6 m³.

Il faudra prendre rendez-vous sur www.sieed.fr ou par téléphone au 01 34 86 65 43.

Toutes ces modifications vont changer nos habitudes et un sondage va vous être proposé pour analyser les impacts de ce nouveau mode de tri. L'Intercommunalité, en charge de cette mission est en pleine étude sur le sujet.

Agnès Tabary

Pour la Commission DDEM

Mise en valeur des arbres remarquables de notre commune

La Commission DDEM a proposé plusieurs actions pour mettre en valeur **nos arbres remarquables** déjà existants et les multiplier sur notre territoire de façon raisonnée.

Ainsi au courant du mois à venir, **des affichettes seront installées** sur les arbres remarquables de notre commune :

- Devant la maison des associations : **l'arbre de la Liberté**, tilleul planté à la fin de la guerre de 1939/1945.

- Sur le côté de la nouvelle école : **l'arbre de la Fraternité** franco-allemande, tilleul planté par les élèves de l'école pour les 20 ans du jumelage en 2018.

- Les **trois tilleuls** Chemin aux bœufs

- Les Marronniers du cimetière

- Le **tilleul Henryana** devant le Cocci Market

- Dans le parc du château

- Dans la résidence du château

De plus, à partir de cette année, la commune plantera des arbres pour **chaque naissance** de petit Crespiérois.

Pour 2021, nous avons enregistré 9 naissances sur notre commune. Nous avons donc commencé, l'automne dernier, la mise en place d'arbres nouveaux. Les essences et la localisation ont été définis avec l'équipe technique, en fonction des arbres déjà existants et l'harmonisation des plantations sur toute la commune.

Un abricotier et un cerisier complètent ainsi les fruitiers du lavoir. 3 tilleuls odorants ont été installés sur

le talus bordant le parcours de santé près de la résidence des Tilleuls.

D'autres arbres seront plantés l'automne prochain près de la microcrèche.

Souhaitons que ces arbres contribueront à la beauté de notre village et à l'amélioration de son environnement pour tous. Ils seront signalés par un sigle spécifique.

Agnès Tabary

Pour la Commission DDEM



Pédibus : l'essayer, c'est l'adopter !



Envie d'en savoir plus ?

Rendez-vous sur :
www.crespieres.fr/pedibus

une page dédiée au PEDIBUS
 où vous trouverez
 toutes les infos utiles,
 réponses aux questions
 et contacts.

Le pédibus permet à une vingtaine d'enfants chaque jour de se rendre à l'école en toute sécurité et convivialité.

Fort du retour positif des utilisateurs depuis septembre, l'équipe projet organise l'opération « **PEDIBUS : l'essayer, c'est l'adopter** ». Durant une semaine, du 16 au 20 mai, parents et enfants pourront se joindre librement (sans inscription préalable) aux trajets PEDIBUS sur un ou plusieurs trajets.

Vivez l'expérience pour :

- ressentir le plaisir des enfants et des parents à **se retrouver** le matin,
- **échanger** avec les utilisateurs sur vos questions
- réaliser le gain de temps possible, la flexibilité offerte
- rencontrer les parents et les enfants de votre quartier
- changer vos habitudes afin de fa-

voriser la bonne santé des enfants, réduire le nombre de voitures autour de l'école, faire un geste pour l'environnement...

En parallèle de cet événement, l'équipe projet travaille sur des fiches-jeu, à la demande des enseignantes, pour présenter le PEDIBUS dans chaque classe.

Le projet PEDIBUS continue aussi avec :

- la création des visuels pour les futurs panneaux des arrêts qui seront posés au cours de l'année 2022.
- l'étude d'une 4^{ème} ligne desservant les chemin de la côte, rues de l'Enfer, du Paradis.

Maud Castin pour l'AIPEC et
 Marielle Lammens pour la Commission
 Enfance, Jeunesse et Scolaire



Inscription à l'école, enfants nés en 2019

Vous êtes parents d'un **enfant né entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2019**, à partir du mois de mars 2022, vous pouvez l'inscrire en 1^{ère} année de maternelle pour la rentrée de septembre à l'accueil de la mairie, avec :

- Le livret de famille
- 1 justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Le carnet de vaccination de l'enfant

- La fiche d'inscription (disponible à l'accueil de la mairie ou sur le site internet <http://crespieres.fr/ecoles>)

Même démarche pour les enfants nouvellement arrivés sur la commune et devant s'inscrire en maternelle ou élémentaire.

Marielle Lammens
 Pour la Commission Enfance, Jeunesse et Scolaire

ALC : les vacances d'Hiver 2022



Pour ces vacances d'hiver 2022, nous avons proposé 5 thèmes différents sur les 2 semaines : les JO d'hiver, l'espace, le far west, le carnaval et les métiers.

Les JO d'hiver : La majorité des enfants ont découvert qu'il y existait des JO d'hiver. Ils ont été étonnés de voir que ces jeux ne se résument pas qu'au ski et au « patin à glace ». Nous leur avons proposé de faire de l'air-hockey, du hockey sur sol, Curling sur table et bien d'autres jeux. Une seule question en suspens, y aura-t-il des JO d'automne et de printemps ???

L'espace : Voyage en direction du soleil, de la lune et des différentes planètes qui composent notre système. Le tout en fusée et équipement d'astronaute, bien entendu !

Le Far West : Cowboy et indiens sont réunis dans cet univers où le shérif a pu faire respecter la loi grâce aux accessoires réalisés durant les 2 semaines.

Le carnaval : A défaut de pouvoir défiler dans les rues du village, nous avons demandé aux enfants de venir déguisés lors du mardi 01 mars (mar-

di gras). Nous avons accueilli durant cette journée des princesses, des danseuses de flamenco, plusieurs Spiderman, un Buzz l'éclair, des fées licornes, un dragon, une Harley Queen, des pilou-pilou, un pirate, un squelette, un ninja, une joueuse de foot, un clown et même la visite de Casimir. Une belle brochette de personnages qui a pu utiliser les objets réalisés la semaine précédente.

Les métiers : A travers des interviews et des activités les enfants ont pu découvrir différents métiers comme celui d'agent d'accueil à la poste, directeur d'accueil de loisirs, Maire du village, etc... Nous remercions Monsieur le Maire ainsi que la coiffeuse pour avoir accueilli les enfants et accepté d'être interviewés.

Le grand jeu : C'est devenu une habitude maintenant ! A la fin de chaque période de vacances, nous proposons un événement regroupant tous les thèmes qui ont été suivis. A chaque fois, c'est un défi de taille au vu des thèmes proposés. Encore une fois, le défi a été relevé ! La rédactrice en chef d'un grand journal crespérois à égarer les photos de son prochain numéro. Elle a missionné les enfants pour l'aider à retrouver les photos pour les articles sur l'espace, les JO, la nostalgie du Far West, le carnaval et les métiers du village. Les enfants ont réussi leur mission avec une grande facilité...

Les vacances d'hiver terminées, cap

sur celle de printemps. La situation sanitaire s'améliorant, nous espérons pouvoir permettre le retour « des nuits au centre ».

On vous attend nombreux pour les prochaines vacances.

Petit teasing concernant les vacances d'été 2022, il paraît qu'il y aura un séjour !!! (en espérant que Mr covid nous laisse tranquille)

Afin de faciliter vos organisations respectives, voici les dates de fermeture jusqu'à la fin de l'année scolaire :

- Vacances de printemps – fermeture du 2/05 au 6/05/2022 inclus.
- Vacances d'été – fermeture du 25/07 au 23/08/2022 inclus

Si vous souhaitez plus d'informations, n'hésitez pas à me contacter par téléphone au : 01.30.54.54.39 ou par mail à zebulions@crespieres.fr



Kevin Neukermans
Directeur ALSH, responsable service
périscolaire et extrascolaire

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES GALLY-MAULDRE

Circuit vélo de la CCGM

Après la réussite et l'adhésion des habitants de notre Intercommunalité Gally Mauldre, lors de la première édition de l'an dernier, le circuit vélo de la CCGM est relancé pour cette année,

Il se déroulera le **dimanche 3 juillet** et sera organisé par tous les villages de notre Intercommunalité. Une première rencontre a eu lieu le vendredi 11 février où la toute nouvelle association intercommunale « Territoires

Partagés Gally Mauldre » issue des bénévoles du Centre de Vaccination a été sollicitée pour aider à la gestion d'un tel événement. Le principe serait le même que l'an passé, avec plusieurs circuits et un grand pique-nique en un seul lieu : Davron ou Feucherolles. Une prochaine rencontre sera organisée rapidement.

Agnès Tabary
Pour la Commission Communication

L'Association « Territoires Partagés Gally Mauldre » qu'est-ce que c'est ?



Depuis décembre 2021, une nouvelle association a vu le jour au sein de notre Intercommunalité.

Cette association, issue de l'élan de solidarité des bénévoles, **créée autour du Centre de Vaccination**, a pour but de pérenniser et d'amplifier le lien qui unit maintenant tous les villages de notre intercommunalité.

Cette période écoulée nous a montré que nous étions capables de très belles choses quand nous travaillons tous ensemble.

Nous savons maintenant que notre «Interco» existe bien avec des habi-

tants concernés par autrui, prêts à s'investir et à donner de leur temps pour les autres. Aussi cette association est ouverte à tous, jeunes, actifs ou retraités de notre territoire. Elle doit nous permettre de **créer du lien** entre nous, **apprendre à mieux nous connaître**, aider à la réalisation de projets aussi « fous » soient-ils, à **mettre en œuvre les idées** des uns et des autres **au service du plus grand nombre...**

Dès sa création, la première action a été d'organiser la vente de plantes lors des marchés de Noël de nos villages, et nous avons réalisé un bénéfice de 600€ pour l'Association le Rire Médecin.

Dans **nos projets à venir** : une exposition photos sur chacun de nos villages pour vous faire découvrir l'histoire de toutes nos communes ; des randonnées entre village pour vous faire apprécier la richesse de notre environnement. Dans un autre domaine, certains vont se former pour

aider les personnes confrontées aux violences familiales, d'autres sont prêts à partager leurs talents pour encourager des initiatives et soutenir des associations en difficulté...

Notre association est toute jeune, mais plus nous serons nombreux, plus nous serons riches de projets nouveaux et apporterons soutien et partage à travers toute notre intercommunalité.

Alors, n'hésitez pas et **rejoignez-nous !** Nous avons besoin de vous pour mieux servir les autres !

Le bureau de TPGM
TPGM78@gmail.com





JOB WIN 2022

Le salon de tous les emplois

ENFIN DE RETOUR !

AVEC

Auchan, Bilstein Group, Castorama, CIRFA - Armée de l'Air, Crit Interim, Cultura, Dynam Jeunes, Enedis, Intermarché, Krys Group, Leroy Merlin, Les Fermes de Gally, Pompiers des Yvelines, Renault, R Interim, Secobra Recherches, Club Hôtelier 78, Zoo de Thoiry

Mercredi 30 mars - 9h/12h

Complexe des 2 scènes

place Henri Dunant - Maule

- Faire évoluer votre carrière**
- Créer votre entreprise**
- Trouver un emploi, un job d'été, une formation**

www.jobwin.org - 01.30.90.86.25

Du 19 mars au 22 mai 2022

Ateliers collectifs et conviviaux sur le Climat et l'Energie

★ FESTIVAL CLIMAX 2.0°C

Inventons Nos Vies Bas Carbone
Foscherolles
Dim. 27 mars
Sam. 23 avril

Lancement du collectif GallyWatt
Amaise
Sam. 2 avril
Merc. 6 avril

My CO2
Ateliers en ligne
Merc. 20 avril
Merc. 18 mai

Fresque du Climat
Sam. 19 mars
Dim. 3 avril
Sam. 7 mai
Foscherolles
St-Amand du B.
Crespigny

Atelier 2 Tonnes
Sam. 23 avril
Sam. 7 mai
Foscherolles
Crespigny

Atelier créatif & clôture festive
Dim. 22 mai
Herbeville



Cliquez sur les numéros sur le lien "F" / Monen, j'ai arrêté l'aviation ! / Vivez l'été au plus Maule !



LA VITRINE du Développement Durable

Agir ensemble et maintenant

L'association LVDD organise des ateliers collectifs et conviviaux sur le Climat et l'Energie : compréhension du dérèglement climatique, débats, actions individuelles et collectives... des idées utiles à tous les niveaux et des pistes concrètes pour passer à l'action.

Public : adultes, ados > 15 ans

ATELIERS GRATUITS

Inscriptions obligatoires :
lavitrinedudeveloppementdurable.org



Centre de vaccination de la CCGM



Après 2 mois d'arrêt, le Centre de Vaccination de notre Intercommunalité a repris son activité le 19 décembre 2021 pour répondre à la nouvelle demande importante de la population.

Pour permettre au plus grand nombre de trouver des rendez-vous sans alourdir la vie privée des bénévoles, nous avons fait le choix de n'ouvrir que les week-ends.

Cresprières ayant besoin de maintenir l'activité de ses associations nouvellement relancée, c'est Feucherolles qui a pris en charge notre CVA. Nous avons donc installé notre structure dans la Salle Joe Dassin de Feucherolles qui est suffisamment grande pour permettre le maintien des boxes de vaccination même lors de l'utilisation de cette salle pour les activités municipales.

L'équipe technique de Feucherolles a été remarquable et nous a aidés à trouver rapidement nos marques dans ce nouveau lieu. Nous la remercions chaleureusement de son aide.

A la demande de l'ARS, la présence médicale a été allégée pour permettre aux médecins libéraux de retrouver une activité normale dans leur cabinet.

Depuis, près de 4500 vaccins supplémentaires ont été délivrés avec la même équipe de bénévoles et de soignants. Le CVA de la CCGM aura donc dispensé près de 50000 vaccins depuis son ouverture en mars 2021 avec des charges, grâce aux bénévoles, subventionnées quasiment complètement par l'ARS.

Un bel exploit d'efficacité et de solidarité pour notre petite Intercommunalité de 23000 habitants.

Pour nous remercier de notre engagement, la députée de la XII^{ème} circonscription des Yvelines, Florence Granjus, a invité 50 bénévoles à visiter l'Assemblée Nationale en prenant en charge le transport de cette visite.



Son assistante parlementaire, Sandrine Blasque, nous a reçus très amicalement en répondant à nos questions avant de nous laisser poursuivre notre visite. Ce fut une après-midi de partage agréable et intéressante à découvrir nos institutions et les « ors » de la République. A notre retour nous avons été salués par la tour Eiffel aux couleurs de l'Europe...

Agnès Tabary

Responsable du CVA de la CCGM
Adjointe au maire de Cresprières

Rejoignez GOprog !



GOprog propose des stages de programmation pour les jeunes de 7 à 17 ans au cœur de la Plaine de Versailles. Créée en septembre 2021, cette micro entreprise à l'esprit start-up a posé ses valises à Saint-Nom-la-Bretèche pour répondre au besoin grandissant d'initier et de former les plus jeunes à la programmation informatique.

On entend souvent dire que l'informatique, la digitalisation ou la programmation, c'est l'avenir. Mais les premiers ordinateurs personnels, les débuts d'Internet ou les premiers pro-

grammes sont déjà loin derrière nous. « L'informatique, c'était hier, c'est en ce moment et ce sera aussi demain », nous répond Nicolas MICHEL, fondateur de GOprog. Une grande partie des métiers que nos enfants feront demain n'existent pas encore. Mais ce dont on est à peu près sûr, c'est que la plupart de ces métiers feront appel aux outils numériques. Savoir programmer, c'est pouvoir être actif face à ces outils. Cela permet de mettre la technologie à son service et non l'inverse !

Les bienfaits de la programmation sont nombreux. Apprendre à coder à un jeune âge permet de structurer la pensée logique. C'est comme inventer une recette de cuisine : nous avons besoin d'ingrédients et d'ustensiles et il faut suivre les instructions dans un ordre bien précis autrement, nous n'arrivons pas au résultat voulu. Pour un programme informatique, c'est pa-

reil. Il faut donc définir les besoins, catégoriser et hiérarchiser les tâches et pour le réaliser, découper le problème en tout un tas de sous-problèmes à résoudre. Coder fait à la fois appel à votre créativité et à votre sens logique.

GOprog a déjà reçu 36 enfants de 14 communes durant les dernières vacances de la Toussaint, de Noël et d'hiver, pour des stages de programmation sous Scratch, Swift ou encore Python. L'équipe s'est agrandie avec l'arrivée de Guillaume MULIER et c'est loin d'être fini car il y a plein d'idées de développement pour GOprog : d'autres langages, un public plus large, des soirées thématiques et surtout, les cours hebdomadaires dès la rentrée de septembre 2022.



Retour en images sur...

Marché de Noël



Super loto !



Fêtes de juin

24 & 25 juin



VENDREDI 24

21h30, distribution des lampions
sur la place de la mairie
22h, **défilé éclairé par les lampions**
dans les rues du centre village jusqu'au stade
23h, **feu d'artifice** au stade

SAMEDI 25

20h, apéritif offert, suivi du pique-nique
21h, **Caraïbes en Folie I** danse + chansons
23h environ, **feu de la St Jean**
23h30, reprise de la musique avec un DJ

Mairie de Crespières, Place de l'Eglise 78121 Crespières
01.30.54.44.12 - accueil@crespieres.fr

Une brocante en 2022 !

Elle était une institution, et dès les derniers rayons du soleil d'automne, nous avons l'habitude de sortir de nos maisons et vendre qui des vêtements pour enfants, qui de la décoration, qui des romans de toute sorte, qui des jouets, figurines, et tout un tas d'objets en demande d'être placés dans d'autres maisons, pour une seconde vie !

Nous souhaitons remettre en place cette brocante le premier dimanche d'octobre 2022, le 2 octobre prochain, pour que revive cette braderie dans une ambiance festive et conviviale telle qu'elle existait.

Nous vous ferons connaître bientôt la procédure d'inscription...

Affaire à suivre !!

Véronique Bigard

Pour la Commission Associations
et Événementiel

DIM
2
OCTOBRE

Brocante de Crespières



Mairie de Crespières, Place de l'Eglise 78121 Crespières
01.30.54.44.12 - accueil@crespieres.fr

ASSOCIATIONS

Répar'Café, une fois par mois à Crespières

Un objet ne fonctionne plus... ? Évitez de le jeter !

Mettons fin à l'obsolescence programmée ! Direction le Répar'Café de Crespières, Maison des Associations Roland Pilloud, «Salle 40», tous les derniers samedis du mois de 9h30 à 12h.

Les bénévoles du Répar'Café peuvent tenter de lui redonner (gratuitement) une seconde vie.

Apportez vos objets assez tôt pour laisser le temps de la

réparation. Et si vous-mêmes êtes bricoleurs et que vous avez envie d'y participer, pas de problème, nous avons besoin de vous ! Vous vous présentez le jour dit avec votre boîte à outils...

Véronique Bigard
Pour la Commission Associations

L'Ecole de Musique de Crespières a besoin de vous !

Nous voici à mi-parcours de notre année musicale 2021/2022. Nous avons eu deux années difficiles qui ont fortement impacté notre association. Nous constatons une baisse significative de nos adhérents cette année du fait des différents confinements et arrêts des activités depuis 2020. Mais nous restons optimistes quant à la reprise pour l'année prochaine !

Notre bureau, qui gère sa troisième année, a besoin d'un nouveau souffle, notamment pour remplacer notre trésorière. Nous recrutons donc pour le prochain mandat, mais pas seulement pour notre comptabilité. Toutes volontés à nous rejoindre pour dynamiser l'association sont les bienvenues. **Si vous êtes mélomanes et que vous souhaitez monter un cours ou proposer une activité, nous sommes ouverts à tous projets.**

Nous proposons, cette année, des cours de piano avec Renan et guitare avec Marc, des cours de chant individuel, et avons réussi à monter une chorale avec l'aide précieuse de Julie. **Bravo à nos chanteurs qui se sont produits aux marchés de Noël de Crespières et de Maule !** Les cours ont lieu à l'école de musique qui se trouve face à l'église près de l'école élémentaire. Cependant, le nombre d'adhérents ne nous permet pas d'être sereins quant à la pérennité de

notre association. Alors, si vous avez l'âme musicale (enfants, ados et adultes), n'hésitez pas à nous contacter pour avoir des informations sur les tarifs et les cours proposés. Vous pouvez même vous inscrire en cours d'année.

Nous souhaiterions pour la rentrée prochaine ouvrir la chorale aux ados de Crespières et des environs. Alors n'hésitez pas à partager !

Nous avons également un cours d'éveil musical pour les plus jeunes qui a été fermé cette année faute d'inscription et une chorale adultes qui n'a pu poursuivre et nous souhaiterions dans l'idéal proposer ces activités au forum de septembre prochain.

Vous l'avez compris, plus nous aurons connaissance en amont de vos envies et de pré-inscriptions, plus nous pourrons envisager de maintenir les cours de l'Ecole de musique. Notre association a pour vocation de faire découvrir et de se perfectionner dans l'apprentissage des instruments et du chant de façon ludique et pédagogique. La musique étant également un moment de partage, nous espérons pouvoir reprendre nos auditions et concerts lors des moments festifs du village.

L'équipe de l'AMC

Contactez-nous à : crespieres.amc@gmail.com

Crespières, village propre

Qu'aimons-nous dans notre village de Crespières ? Probablement une multitude de choses : ses belles bâtisses en pierre, son église, son lavoir, et ses sentes et ruelles fleuries, mais aussi ses commerçants toujours accueillants et les relations humaines que nous y avons tous tissées.

Ce beau village tant apprécié, nous nous devons de le préserver ! Nous sommes tous acteurs de notre cadre de vie : les Crespiérois en premier lieu qui se doivent de se comporter en citoyens responsables en jetant les détritus dans les poubelles prévues à cet effet, en ramassant les déjections de leurs amis canins, par exemple ; mais aussi les élus dont les habitants attendent qu'ils soient à leur écoute, qu'ils utilisent tous les outils à leur disposition et en développent de nouveaux pour préserver le village.

La **Marche Eco** organisée par les bénévoles de **Crespières, Village & Environnement-ADSC** revient le **samedi 9 avril** prochain pour permettre à ceux qui le souhaitent de ramasser les déchets dispersés dans les rues du village et dans les fossés des voies communales.

Le point de rendez-vous pour le départ des collecteurs est fixé dès 9h sur la place de la Mairie. Les consignes de sécurité et d'hygiène seront rappelées à tous autour d'un café. Munissez-vous de gants, de gilets fluos et de gros cabas, nous nous chargerons de définir les circuits de nettoyage à travers la commune.

À la fin de l'opération, le midi, les participants sont conviés à un pique-nique convivial où chacun pourra apporter de quoi grignoter.

L'équipe de l'ADSC

A.D.S.C
Association de Développement Solidaire et Citoyenneté

MARCHE ECO 2022

Matinée de nettoyage bénévole

Village PROPRE

Prévoir gants, sacs, gilets fluo et pique-nique

Café offert

SAMEDI
9 Avril

9H - Place de la Mairie

Plus d'informations sur <https://adscrespieres.wordpress.com/>

Nous lire : <https://adscrespieres.wordpress.com/> / Nous contacter : adsc78121@gmail.com

Bibliothèque de Crespières

Depuis la rentrée de septembre, la bibliothèque organise une fois par mois **des lectures à destination des enfants de 3 à 7 ans**. Elles rencontrent un franc succès et sont organisées en toute convivialité autour d'un goûter. Les lectures ont lieu généralement le dernier mercredi du mois (hors vacances scolaires)

Pour y participer, n'hésitez pas à consulter le planning auprès des bénévoles de la bibliothèque, nous serons ravis de vous accueillir ! L'accès est gratuit, sans inscription préalable et ouvert à tous !

L'équipe de la bibliothèque



Venez nous voir au :

2 ruelle des Bourbiers

Visitez notre site :

www.lireacrespieres.fr

Ecrivez-nous à :

abcbibliotheque@wanadoo.fr

Ou téléphonez-nous au :

09 75 58 30 97

Jumelage du Pays de Gallie



Au dernier trimestre 2021, la reprise de nos activités nous a permis d'organiser le **tournoi de Golf au Golf-Country Club de Fourqueux** le 16 octobre. 18 golfeurs se sont retrouvés pour toute une journée sous un soleil automnal splendide, un évènement sportif traditionnel de notre club qui se tenait dans une ambiance très amicale et se terminait par un repas convivial.

Après plusieurs mois de restrictions, nous souhaitons reprendre notre vie associative et **partager des moments agréables** avec nos adhérents autour d'un dîner à Feucherolles le 1^{er} décembre 2021. Quel plaisir de se retrouver et de passer un bon moment ensemble !

L'année 2021 s'est terminée par les traditionnels **marchés de Noël** de nos quatre communes où le jumelage était présent avec ses confiseries allemandes venues directement d'Allemagne.

Si les barrières sanitaires nous le permettent, notre agenda prévoit :

- l'accueil d'environ 50 amis de Rösrath du 9 au 12 juin
- notre tournoi de tennis du Pays de Gallie
- rencontre Foot à Rösrath avec une équipe de Seniors et une équipe de jeunes
- voyage de jeunes musiciens de l'école de musique de Feucherolles pour un concert à Rösrath
- notre présence aux fêtes du village avec la bière de Cologne, les saucisses et la salade
- tournoi de golf que nous souhaitons possible cette année à Rösrath
- un voyage culturel/oenologique à destination du Jura en octobre
- et nos traditionnels marchés de Noël

Espérons que tous ces projets pourront se réaliser, que l'on puisse revoir nos amis allemands, les accueillir chez nous et renouer avec notre profonde amitié.

Le Comité de jumelage

Pour plus d'informations sur notre association adressez-vous à :

Présidente :

Margaret de Fraiteur (Feucherolles)

Tél : 06 13 80 56 82

margaret.de-fraiteur@orange.fr

Secrétaire :

Micha ACKERMANN (Chavenay)

Tél : 06 74 97 65 09

micha.ackermann@neuf.fr

Communication :

Angelika SCHIEREN (Saint-Nom-la-Bretèche)

Tél : 06 81 86 35 36

anschieren@orange.fr



Avec l'AIPEC, que la fête re..commence !!

L'AIPEC aux côtés...

... de l'école

Le deuxième conseil d'école s'est tenu le 15 mars dernier et l'AIPEC, représentée par 8 parents d'élèves, a pu transmettre les questions des parents notamment sur des sujets comme la circulation autour de l'école, l'évolution du protocole sanitaire, ou encore la reprise des festivités (atelier fresque notamment) et des sorties pour le printemps-été. Le compte rendu sera envoyé par la directrice à tous les parents prochainement.

... du comité consultatif et de la mairie sur le projet du parc du château

L'AIPEC s'implique dans des projets collectifs en siégeant au Comité Consultatif de la commune.

Ainsi, notre association a-t-elle pu s'associer au projet de Pédibus dans le cadre de sa réflexion sur les mobilités douces.

Aujourd'hui, nous poursuivons nos réflexions avec le projet d'aménagement du **parc du château**, grand espace vert voisin de l'école, qui sera ouvert aux Crespiérois prochainement. Nous avons lancé un questionnaire à nos adhérents, et les résultats ont été transmis à la mairie le 5 février dernier. Les retours ont été très nombreux... Nous remercions vivement tous ceux qui ont pris le temps de nous répondre.

... de l'ADSC sur le projet de Marche Eco

Pour une 2^{ème} édition, l'ADSC nous invite à les rejoindre pour une Marche Eco Parents – Enfants le samedi 9 avril prochain. Plusieurs circuits seront possibles selon les marcheurs. Une belle occasion de découvrir ou redécouvrir les sentiers autour de Crespières, nettoyer la Nature, trier et finir par un repas convivial dans le centre du village.

... des petits et des grands

Après plusieurs mois d'activité ré-

duite, l'AIPEC a pu enfin s'investir pour les projets de Noël en décembre 2021.

Ainsi, en partenariat avec l'école, les enfants d'élémentaire ont assisté au spectacle Peter Pan de la Compagnie du Théâtre de la Clarté, financé par notre association. Émotions et rires étaient au rendez-vous. La magie de Noël s'est prolongée avec la visite du Père Noël dans les classes et la distribution de petits sachets de chocolats.

Heureuse de l'organisation d'un Marché de Noël sur la place de la Mairie, l'association s'est également associée à cet événement en tenant un stand. A tour de rôle, des parents mais aussi des enfants de l'école et quelques ados se sont investis pour vendre chocolats chauds, barbes à papa et gaufres, mais aussi pour animer des ateliers de décorations de Noël (gratuits). Les recettes de ces actions serviront à financer les projets de 2022, parmi lesquels la réalisation par les enfants d'une fresque sous le préau des maternelles, les sorties scolaires et la kermesse de fin d'année (si, enfin, les conditions sanitaires le permettent).

En espérant un printemps ensoleillé et enfin réjouissant, nous vous disons à bientôt, peut-être dans les rues du village pour un beau Carnaval... !

L'équipe de l'AIPEC

(Annabelle, Cécile, Elena, Lucie, Maud et Stéphanie)

Des questions, des suggestions sur la vie scolaire ou les prochaines festivités, n'hésitez pas à nous contacter :

aipec.crespieres@gmail.com

ou via la boîte aux lettres bleue située à l'entrée de l'école

Notre site internet est à votre disposition :

www.aipec-crespieres.com



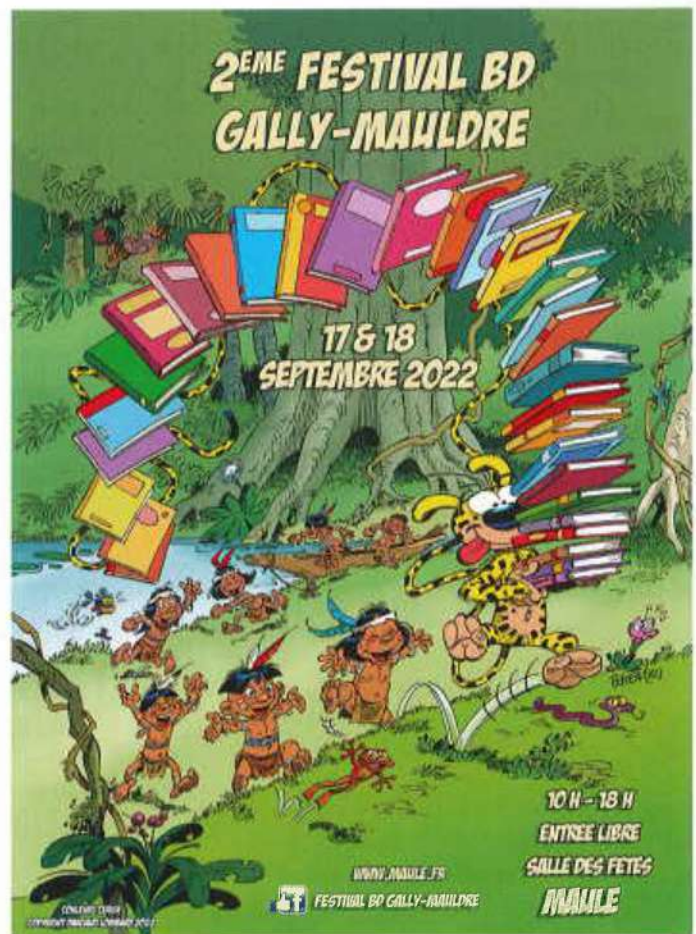
2nde édition Festival BD Gally-Mauldre

Le festival BD revient et vient larguer cette fois les amarres à Maule. Effectivement, sous la houlette de Claire Bigard, auteure de BD, ce festival va une nouvelle fois reprendre vie après avoir connu dès le départ un engouement auprès du public crespérois et des auteurs invités. Organisé avec l'aide de l'intercommunalité Gally Mauldre, il sera accueilli pour cette seconde édition par la ville de Maule les **samedi 17 et dimanche 18 septembre** prochains à la salle des fêtes.

Sur le thème de la jeunesse, en avant-première voici l'affiche du festival dédiée au Marsupilami.

Nous tenons à remercier notre intercommunalité Gally-Mauldre, les élus en charge de la culture, et également tous nos sponsors qui nous soutiennent pour ce futur événement.

L'association BD Gally-Mauldre



Pour plus d'informations :

Claire Bigard, Association BD Gally-Mauldre

c.feillard@orange.fr

Plus d'infos sur notre site :

dynamjeunes.org

Dynam Jeunes

Dynam Jeunes Mission Locale Saint Germain-en-Laye : quel est son rôle ?

Depuis cette année, nous adhérons à la Mission Locale de Saint Germain en Laye, Dynam Jeunes, dont le rôle est d'accompagner un jeune adulte vers une profession, en lui proposant diverses solutions de soutien humain et financier.

L'association regroupe 16 communes, dont les communes de Gally Mauldre qui sont nouvelles adhérentes, et propose comme plan d'actions de déployer pour nos jeunes, l'emploi/l'alternance, et une forte demande de l'Etat de formation professionnelle pour les personnes qui souhaiteraient se réorienter, ou être suivies dans leur projet professionnel. Cela peut être de participer à des **stages de découvertes**, mais aussi des aides au permis de conduire ou

bien encore des ateliers pour rédiger un CV, une lettre de motivation ou préparer un entretien.

Des permanences sont organisées au sein des locaux de la mairie de Maule, tous les quinze jours les vendredis de 14h à 17h. Vous pouvez également contacter directement la mission locale au 01 34 51 16 18 entretiens sur rendez-vous. N'hésitez pas à solliciter l'accueil en mairie si besoin de renseignements complémentaires.

Véronique Bigard

Pour la Commission Associations

Elections 2022

Cette année auront lieu les élections présidentielles, les dimanches 10 et 24 avril, et les élections législatives, les dimanches 12 et 19 juin. Le bureau de vote se tiendra, pour chaque tour, dans la Salle du Conseil.

Vous recevrez vos cartes d'électeur quelques jours avant les premières élections. En cas de non-réception de la carte, vous pourrez tout de même venir voter en présentant votre pièce d'identité au bureau de vote.

L'inscription sur les listes électorales n'est à ce jour plus possible pour voter aux élections présidentielles. Cependant, il est encore temps de vous inscrire pour les élections législatives :

– En ligne jusqu'au mercredi 4 mai 2022 via le site du Service Public,

– En mairie jusqu'au vendredi 6 mai 2022, muni des documents suivants :

- Une pièce d'identité
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Le formulaire dûment rempli (disponible à l'accueil de la mairie ou sur le site de la mairie)

Naissances

Nous avons le plaisir de vous faire part de la naissance de :

CORREIA BONNASSIÉ Célestine le 06/01/2022
BOURGEOIS Adam, Hubert, Roger le 07/02/2022

Nos vives félicitations aux parents et tous nos vœux de santé et de bonheur aux nouveaux-nés.

Décès

Nous avons le regret de vous faire part du décès de :

FAUCHER Alain, Jacques le 05/01/2022
BRIANT Marc, Patrice le 14/01/2022

Que toutes les familles éprouvées soient assurées de nos sincères condoléances.

Cas particuliers :

Les « nouveaux majeurs » n'ont pas besoin de s'inscrire sur les listes électorales s'ils ont effectué leur recensement militaire. L'inscription sur les listes électorales est automatique.

Les personnes ayant déménagé au sein de la même commune doivent se présenter en mairie avec une attestation de changement d'adresse et un justificatif de domicile.

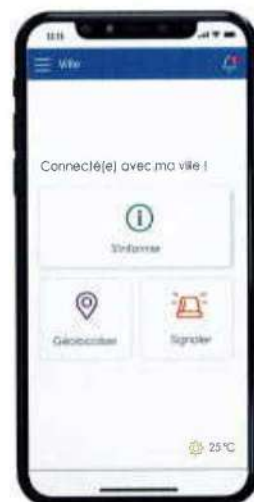
Procurations :

Que vous viviez en France ou à l'étranger, il vous est possible de faire **une procuration en ligne** sur le site du Service Public. Il faudra ensuite vous rendre **en personne** dans un commissariat de police (où qu'il soit) ou une gendarmerie (où qu'elle soit), dans les 2 mois qui suivent. Il vous suffira de présenter un justificatif d'identité et d'indiquer le numéro de la demande inscrit sur l'e-mail de confirmation de dépôt de la demande.

Téléchargez CiVox et restez connecté à votre ville !

- **Toute l'actualité de votre ville en temps réel**
 Par le biais de l'application CiVox, votre mairie vous informe des dernières actualités, du fonctionnement de vos services publics (transport, déchetteries...) et des heures d'ouvertures des commerces de votre ville. Un incident survient ! Soyez les premiers informés via les push de notifications CiVox si des mesures spécifiques doivent être prises (port du masque généralisé, dépistage massif...).

- **Des services de géolocalisation et de signalement**
 En 1 clic, géolocalisez les services qui vous sont utiles (cabinets médicaux, centre de soins, commerces...) et faites actes de citoyenneté en nous signalant un problème via l'application. (nom de la rue, photo, commentaires)



C'est simple !

- 1- Téléchargez l'application CiVox sur votre smartphone.



- 2- Sélectionnez votre ville.
- 3- Retrouvez toutes les informations utiles à votre disposition.

Oubliez recherches fastidieuses et attentes téléphoniques, optez pour CiVox, l'appli mobile qui vous fera gagner du temps !

Agenda

du **19** Festival Climax 2.0°C
MARS organisé par LVDD
au **22**
MAI

Samedi
7 Journée festive de la
MAI transition écologique

le **24** Week-end festif
et **25**
JUN

Samedi
9 Marche Eco
AVRIL organisée par Crespières,
Village & Environnement
- ADSC

du **16** Pédibus : l'essayer, c'est
au **20** l'adopter !
MAI

Prenez date !

Dimanche
3 Circuit vélo de la CCGM
JUILLET

le **17** Festival BD Gally-Mauldre
et **18**
SEPT.

Dimanche
2 Brocante de Crespières
OCT.

Collecte des déchets verts

Collecte tous les lundis :
du 28 mars au 5 décembre 2022

Période estivale : le ramassage aura lieu tous les 15 jours soit les 11 et 25 juillet et les 8 et 22 août 2022.

Consultations juridiques

De 9h à 11h30, à la mairie de Crespières.

samedi 21 mai 2022

samedi 1^{er} octobre 2022

samedi 3 décembre 2022

Prendre RDV au 01 30 54 44 12.

Mairie et agence postale

Les horaires

Lundi : fermé

Mardi : 9h-11h30 / 14h30-17h

Mercredi : 9h-11h30 / 14h30-17h

Judi : 14h30-17h

Vendredi : 9h-11h30 / 14h30-17h

Samedi : 9h-12h

Nous joindre

Place de l'Eglise
78121 Crespières

Tel : 01 30 54 44 12

accueil@crespieres.fr

www.crespieres.fr

Conseil municipal

Les prochains conseils
municipaux auront lieu :

lundi 4 avril 2022

mercredi 1^{er} juin 2022

à 20h00 à la mairie.

Pensez à vous inscrire à la newsletter sur le site de la mairie : www.crespieres.fr